

Jacques **LEVASSEUR (sieur de Néré)**
Fils de Jean et Michelle BLONDEAU

Y 3990 B Le 29.07.1681 devant Pierre Girardin

Michelle BLONDEAU veuve de Jean LEVASSEUR, conseiller du roi, prévôt de la marine, a convoqué ce jour des parents et amis à cause de Gabriel 21 ans, **Jacques** 15 à 16 ans, Anne-Marguerite 13 ans ou environ, enfants mineurs d'elle et du défunt.
La mère est demeurée tutrice.

Jacques **LEVASSEUR**
Fils de Jean et Michèle Blondeau ou Blondot

Mariage du pionnier : par contrat du 02.10.1693 devant Artus-Jean Desgranges et Jules Malingre.

Jacques Levasseur, capitaine ingénieur, demeurant rue du Sentier, paroisse Saint Eustache, fils de Jean Levasseur, conseiller du roi, prévost général en la marine, et demoiselle Michèle Blondeau, demeurant avec son fils, et demoiselle Marie Françoise Achille **Chaveneau** fille de défunt Martin Chaveneau officier des chasses de la Varenne, et Marie Madeleine Gaulries, demeurant au port de Neuilly.

Chacun conserve ses biens. Le futur époux accorde un douaire préfix de 1500 livres à la future épouse.

Les deux futurs époux signent.

Page d'accueil

Affichage du document

[Retour aux résultats](#) | [Recherche](#)

1701-1740 (Volume II)

LEVASSEUR DE NERÉ, JACQUES, ingénieur militaire, chevalier de Saint-Louis, capitaine et enseigne de vaisseau, né à Paris en 1662 ou 1664, mort en 1723 ou après.

On ne sait rien de la famille de Levasseur sinon qu'il avait un frère commis au département de la Marine. En 1680, Levasseur entra à l'Académie royale de Rennes et quatre ans plus tard fut admis dans le corps royal du génie et affecté aux travaux du roi à Bayonne. Après avoir servi à Saint-Jean-Pied-de-Port, il fut promu sous-ingénieur et passa une année à La Rochelle, puis une autre à Nancy. Entre 1691 et 1693, il prit part à plusieurs sièges sous les ordres de Vauban [Le Prestre]. Le 1^{er} mars 1693, on le nomma ingénieur du roi en Nouvelle-France pour succéder à Robert de Villeneuve*. Auparavant, il avait épousé Marie-Françoise Chavenault ; la gêne dans laquelle il vivait, à cause de sa nombreuse famille, a été un des facteurs qui amenèrent sa nomination en Nouvelle-France. Pendant son séjour au Canada, sa femme eut encore dix enfants (le premier enfant né en Nouvelle-France a été baptisé le 23 octobre 1694 et eut Buade* de Frontenac pour parrain). Ses responsabilités familiales toujours croissantes poussèrent Levasseur à solliciter, tout au long de sa carrière, des gratifications et des appointements supplémentaires. En avril 1694, avant de quitter la France, il avait reçu les brevets d'enseigne de vaisseau et de capitaine de compagnie dans les troupes de la marine.

L'importance de Levasseur de Neré réside dans le fait qu'il a occupé la fonction d'ingénieur du roi en Nouvelle-France. A son arrivée, en 1694, il constata le mauvais état d'une grande partie des ouvrages de défense de Québec. On décida donc d'entourer la ville de remparts de terre, de construire une solide redoute sur le cap Diamant et d'ériger des batteries dans la basse ville. Ces travaux, commencés dès le printemps suivant, progressèrent sous la direction de l'ingénieur du roi. À la fin de 1696, l'intendant BOCHART de Champigny était en mesure de déclarer que Levasseur était un « homme de mérite, bon officier, ingénieur du roi très capable et expérimenté ». En 1697 cependant, une santé défaillante obligea Levasseur à retourner en France ; il y demeura jusqu'en septembre 1700. Pendant son absence, on recommanda de nouveaux travaux, mais, de fait, la construction des fortifications fit peu de progrès. À son retour, une fois de plus, Levasseur se lança activement dans l'élaboration de plans de défense pour le Canada. En 1701, ces plans reçurent l'assentiment royal et on créa une réserve annuelle de 20 000^s pour en couvrir les frais. La guerre de Succession d'Espagne avait éclaté ; la nouvelle en parvint en Nouvelle-France et Levasseur poursuivit ses travaux en vue de fortifier la colonie.

En 1704, Levasseur était fait chevalier de Saint-Louis. L'année suivante, il demanda de rentrer en France, mais on le lui refusa sous prétexte qu'il ne fallait pas interrompre les travaux en cours vu qu'une invasion venant du Sud était toujours à craindre. Mais en 1706, son état de santé empirant, un nouveau refus devint impossible et Levasseur reçut l'autorisation de se rendre en France ; un an plus tard il était de retour dans la colonie. Ce dernier séjour en Nouvelle-France, en qualité d'ingénieur du roi, a été marqué de nombreux conflits. On l'accusa d'être la créature de RIGAUD de Vaudreuil et d'avoir eu, durant le carnaval, une conduite indigne d'un homme de sa condition. Les attaques qu'il porta contre Dubois* Berthelot de Beaujours, son adjoint, et les contre-attaques de l'intendant JACQUES Raudot furent d'une nature beaucoup plus sérieuse. On décrivit l'ingénieur comme un « homme brouillon, mauvais esprit incapable par son orgueil d'aucun commandement » et atteint de mégalomanie. Ses détracteurs ont fait valoir qu'il avait conçu des fortifications qui exigeraient une garnison de 6 000 hommes et qu'en outre il faudrait au moins neuf ans pour les terminer.

À la fin de l'année 1709, Levasseur retourna en France bien que les travaux des fortifications de Québec ne fussent pas encore terminés. Il était entendu qu'il reviendrait en 1712, mais il demanda et obtint l'autorisation de prendre sa retraite. Il continua cependant à s'intéresser à la Nouvelle-France et critiqua les plans du nouvel ingénieur Chaussegros* de Léry. Il revint en Nouvelle-France en 1717, pour affaires de famille, mais Vaudreuil, son ancien supérieur, demanda qu'il soit transféré ailleurs à cause de son esprit critique. Levasseur obtint de demeurer dans la colonie jusqu'en 1720 et l'année suivante on le retrouva en France. Maintenant capitaine réformé, il reçut une pension jusqu'en 1723, dernière année où son nom figure sur les estimations budgétaires de la colonie. Il mourut vraisemblablement cette année-là ou peu après.

JAMES S. PRITCHARD*

AN, Col., B, 17, ff.57, 61v. ; 19, ff.101v., 113v. ; 22, ff.213v., 233v. ; 23, ff.81v., 97v. ; 25, ff.99v., 110v., 141v., 151v. ; 27, ff.90, 90v. ; Col., C^{1A}, 13, ff.443-447 ; 18, ff.164, 165 ; 19, f.187 ; 20, ff.132, 141 ; 22, f.354 ; 27, f.25 ; 30, ff.174, 174v., 192v., 193 ; 37, f.101 ; 38, ff.140, 141v. ; 40, ff.88v., 216, 216v. ; 113, ff.133, 181, 185, 213-231 ; 120, ff.4, 223 ; Col., D^{2C}, 47, ff.218, 334 ; 112 ; 137 ; 190, ff.306, 307 ; Col., F^{1A}, 20 ; Marine, B², 8, f.535v. ; Section Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, carton 7, n^o 367. — BN, MSS Clairambault 532, ff.629, 700, 709. — Correspondance de Frontenac (1689-1699), RAPQ, 1927-28 : 171 ; 1928-29 : 289, 343s., 349. — Correspondance de Vaudreuil, RAPQ, 1938-39 : 17, 430, 443 ; 1947-48 : 146. — *Jug. et délib.*, VI : 299. — Lettre de Vauban à Louis XIV, BRH, XXII (1916) : 121s. — *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, P. Clément, édit. (8 vol., Paris, 1861-1882), III : 1^{re} part., 317 ; 2^e part., 220. — Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis*, 96. — P.-G. Roy, *La ville de Québec*, I : 523.

